

du rôle vital de la société civile mais aussi l'importance de l'impliquer dans la formulation de politiques nouvelles.

Il faut manifestement créer, en outre, un environnement international propice, qui accorde une attention particulière aux besoins des plus pauvres tout en reconnaissant les différences entre les pays en développement. Un système commercial ouvert et réglementé constitue l'une des principales caractéristiques d'une conjoncture internationale propice, d'où notre ferme conviction que nous devons tous veiller à ce que les accords conclus dans le cadre de L'Uruguay Round soient entièrement et efficacement mis en oeuvre. C'est là la meilleure façon d'assurer l'accès aux débouchés mondiaux que réclame à juste titre le secrétaire général.

Certains pays parmi les plus pauvres demeurent aux prises avec une dette qui est très difficile à gérer. Nous sommes entièrement d'accord avec le secrétaire général, qui estime nécessaire de mettre en oeuvre des mesures plus musclées pour réduire le fardeau des pays lourdement endettés qui adoptent les réformes appropriées. Nous devons aussi nous assurer que les programmes de développement atteignent effectivement les populations visées. Quant à lui, le Canada s'est engagé à fournir 25 p. 100 de son APD [aide publique au développement] pour satisfaire les besoins fondamentaux des individus.

#### **Priorité du Canada en matière de réformes**

Le rapport du secrétaire général contient d'importantes suggestions sur les grandes orientations à suivre; il importe cependant d'être plus spécifique sur les priorités s'appliquant expressément à l'ONU ainsi que sur les réajustements qui en découlent. L'Agenda pour le développement doit couvrir ces deux dimensions, s'il veut servir d'inspiration et de cadre à la communauté internationale et de plan d'action pour l'ONU. L'ONU ne réussira pas à régler tous les grands problèmes. Nous devons cependant veiller à ce que la valeur de sa contribution représente plus que sa mince part d'apports financiers.

Le premier ministre, M. Jean Chrétien, a réitéré, il y a à peine un mois, que l'engagement du Canada à l'égard de l'ONU constituait l'une des pierres angulaires de notre politique étrangère. C'est l'importance même que nous attachons à cette Organisation qui nous autorise à réclamer une réforme accélérée du secteur économique et social.

Le gouvernement canadien est présentement engagé dans un exercice de revue de sa politique étrangère. Ses paramètres seront dictés par les moyens disponibles, les intérêts canadiens et la pertinence des actions envisagées. Cela signifie que nous devons sans doute être plus sélectifs dans l'avenir à propos des choix à faire. Nos ressources sont limitées comme le sont celles